



## Les mares en campagne... de communication !



La mise en œuvre des plans de gestion sur les 6 réseaux du PRAM a démarré par une sensibilisation de la population locale, sous forme de soirée projection-débat

ou de sortie. Sur le réseau jurassien situé entre Arbois et Poligny, une trentaine de personnes des quatre villages concernés étaient au rendez-vous pour une découverte sur le terrain. Sur les autres réseaux, les conférences ont rencontré un bon écho avec d'intéressants échanges. De bon augure pour la suite...

## DocOb en Bresse



Le CPIE de la Bresse du Jura et le CREN ont été choisis par la communauté de communes du Val de Brenne pour assurer la concertation et la rédaction du Document d'objectifs. Ce site de 8 878 ha au cœur de la Bresse abrite une myriade d'étangs, de prairies et bois humides ainsi que la marsilée à quatre feuilles, le grand capricorne, le cuivré des marais ou encore le blongios nain... De forts enjeux !

## Un plan de gestion pour le marais de Saône

Fruit d'un important travail de concertation, le plan de gestion du marais de Saône (800 ha de zones humides aux portes de Besançon), paraît début juin. Ce travail conséquent est issu d'une commande du Syndicat mixte du marais de Saône

et a notamment été réalisé en collaboration avec Doubs Nature Environnement, le CPIE du Haut-Doubs et l'association Bol d'Air.



## Le comité de pilotage pour les tourbières

Le 23 mars dernier, le Comité de pilotage annuel du Programme régional d'action en faveur des tourbières (PRAT) s'est réuni à la maison de l'environnement de Franche-Comté. La plupart des partenaires financiers et techniques du programme étaient présents (Conseils généraux du Doubs et du Jura, Conseil régional, Agence de l'eau, DIREN, Réserve naturelle du lac de Remoray, Communauté de communes du plateau de Frasné et de la vallée du Drugeon et Pôle-relais tourbières).

L'ordre du jour comprenait 3 points :

- 1 La présentation du programme 2009 : d'un montant de l'ordre de 140 000 euros, il concerne surtout la mise en œuvre de la gestion sur les 17 sites inscrits au programme cette année.
- 2 Le bilan du PRAT depuis sa mise en place en 2002 : à cette date, 57 tourbières avaient été identifiées comme nécessitant une préservation durable, aujourd'hui, elles sont 42 à bénéficier de mesures de gestion conservatoires via le CREN et le PRAT *sensu stricto*, les réserves naturelles, les politiques espaces naturels sensibles et Natura 2000.
- 3 L'évaluation du programme : celle-ci a été confiée au Pôle-relais tourbières. Le comité a indiqué qu'il était nécessaire de comprendre les évolutions des différentes politiques et leurs effets pour mener à bien cette évaluation.

## Soins palliatifs au Mou de Pleure

Le Mou de Pleure, situé au cœur de la Bresse jurassienne sur la commune de la Chaînée-des-Couppis, est l'une des rares tourbières de plaine encore observables de nos jours en Franche-comté. Couvrant probablement à l'origine près de 6 ha, elle a fait l'objet de nombreuses atteintes dont la plus importante fut de loin la création d'un vaste fossé de drainage dans les années 80.

Aujourd'hui, seule une surface de 0,7 ha reste encore fonctionnelle.

A ce jour, il est hors de question pour la commune d'engager une réhabilitation hydrologique complète de la tourbière. Pour l'heure, l'intervention du CREN a pour but de garantir le fonctionnement actuel de la zone « en survie ». Des travaux ont ainsi été réalisés en fin d'hiver par l'entreprise Jura natura services afin de stopper l'érosion d'une berge du fossé (qui entraînait un drainage accru de la zone) par la pose de six barrages-seuils. Une expérience de décapage a également été conduite afin de tenter de stimuler la banque de semences du sol.



## Des chèvres débroussailleuses à Besançon

Depuis 2007, des chèvres sont arrivées sur les collines de Besançon grâce au berger Philippe Moustache et permettent la réouverture des pelouses plus ou moins embroussaillées. Avec le soutien de la Ville de Besançon, le CREN aide à sa mise en place et est chargé de suivre le pâturage pour que la pression des chèvres soit la mieux adaptée aux habitats et aux espèces d'ourlets notamment. Cela consiste à réaliser des relevés de plantes, des suivis photographiques, des transects pour les papillons et une réflexion sur les produits anti-parasitaires. Les chèvres permettent aussi de maintenir des lisières forestières et une strate herbacée favorables aux espèces de papillons comme le grand nègre des bois par exemple. Cette année, Planoise sera la première colline pâturée depuis la transhumance du 19 avril ([vidéo en ligne](#)) puis ce sera au tour de Rosemont et de Chaudanne.



## DocOb validé

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la « Côte de Champvermol » a été validé en comité de pilotage le 20 mars 2009. Il a été rédigé par le CREN en partenariat avec l'Office national des forêts et la Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard, la collectivité porteuse étant la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard.

## Des travaux à Villard-sur-Bienne



A Villard-sur-Bienne (39), le CREN est propriétaire de 19 ha de pelouses, tufières et forêts. Le document d'objectifs prévoit de travailler 2,5 ha de surface au cours des cinq prochaines années avec pour objectif la réouverture de parcelles embroussaillées à boisées. Cette année, les travaux ont été réalisés par deux salariés du CREN, dont Christian Coutand, berger, qui a travaillé dans une optique de mise en pâturage du site.



par l'Etat et le Conseil régional de Franche-Comté, a permis de réaliser un plan de gestion (1999). En 2002, la phase plus concrète de l'opération, financée par le Conseil régional, a démarré avec la réalisation de chantiers de restauration, la signature de conventions avec les propriétaires et les exploitants, la mise en place de suivis et la valorisation et l'éducation à l'environnement. Ce travail a pu se poursuivre jusqu'en 2004. Un nouveau partenariat a été discuté en 2007 avec la Communauté de communes des Monts de Gy, la société MEAC qui exploite une carrière à Gy et Réseau ferré de France dans le cadre des mesures supplémentaires à l'environnement liées à la construction de la LGV Est. En 2009, un programme quinquennal de gestion a été accepté avec une maîtrise d'ouvrage de les propriétaires et les exploitants de A suivre...



## La Bourbeuse

La vallée de la Bourbeuse est, d'un point de vue chronologique, un des premiers sites d'intervention du CREN dans le département du Territoire de Belfort. L'intérêt naturaliste de cette zone est justifié par la

présence d'espèces et milieux rares en régression (courlis cendré, nivéole d'été, prairies et forêts alluviales). Grâce au soutien financier du Conseil général, une politique agro-environnementale locale a été mise en place avec les « codes de bonnes pratiques agricoles ». Une quinzaine d'agriculteurs ont contractualisé des mesures de fauche tardive et de réduction ou arrêt de la fertilisation, ainsi que des mesures de limitation du chargement en bétail. Un suivi scientifique annuel a permis d'évaluer l'évolution de la vallée. Celle-ci a été désignée au titre du réseau Natura 2000 en 2007 et le Conseil général a été nommé opérateur local pour la mise en place du document d'objectifs. Le CREN continue d'être associé via les divers groupes de travail pour apporter son expérience locale et régionale dans ce dispositif.

## Retour du pâturage au Barchet

Depuis 2007, le CREN travaille en collaboration avec la commune de Passonfontaine pour la sauvegarde de la zone humide du Barchet, site possédant un cortège de papillons de jours de premier ordre. Face à la problématique d'enfrichement, le retour d'une exploitation par pâturage a été rapidement fixé comme objectif sur 14 hectares. En 2008, la mise en place d'une solution locale avec des chevaux comtois fut soldée par un échec (échec qui au demeurant est révélateur des difficultés à trouver de nos jours des animaux habitués à évoluer et à se nourrir dans des milieux difficiles). Ne voulant pas en rester là, le CREN a donc sollicité pour 2009 le lycée agricole de Mancy pour placer durant deux mois 10 chevaux de leur troupeau de Koniks polski dédié à la gestion des espaces naturels. Présents jusqu'à la mi-juin, ces chevaux font l'attraction des habitants de la commune, d'autant plus que trois poulains sont déjà nés sur le site.



## Les Monts de Gy

Les Monts de Gy, ensemble paysager constitué d'un plateau calcaire s'étendant entre les vallées de la Saône et de l'Ognon, présentent de nombreuses pelouses sèches avec leurs peuplements caractéristiques, dont de nombreuses orchidées ; on y trouve également l'engoulevent d'Europe ou le lézard vert pour les plus remarquables. Afin de conserver ces habitats, un groupement d'associations, dont le CPIE de la vallée de l'Ognon et le CREN, a été mis en place en 1997. Cette initiative, financée



## dates à retenir !

### Conférences

- **Les tourbières de Passonfontaine** - mardi 9 juin à 20h30 - salle des fêtes de Passonfontaine. Organisé dans le cadre du PRAT.
  - Dans le cadre des [rendez-vous nature de la MEFC](#), soutenus par le Conseil régional, le Conservatoire propose deux sorties le **samedi 4 juillet** :
  - Gentils coquelicots mesdames**, sortie botanique à Champlitte (70)
  - Le glacier, l'Azuré de la croisette et la grassette**, animation à Vannoz (39)
  - et le **1<sup>er</sup> août Des châteaux de sable pour les insectes**, animation à Quitteur (70)
- Inscription indispensable au 03 81 53 04 20.

### Sorties

## CREN INFOS

n°6 - printemps 2009

La lettre d'information  
du Conservatoire régional  
des espaces naturels de Franche-Comté

Rédaction et crédits photos : CREN FC sauf lézard  
vert © Charlene Dupasquier.

Conservatoire régional des espaces  
naturels de Franche-Comté  
maison de l'environnement

7, rue Voirin  
25000 Besançon  
Tél : 03-81-53-04-20  
Fax : 03-81-61-66-21  
cren-fe@wanadoo.fr  
www.maison-environnement-franche-comte.fr

